



Fiche d'information 2

Mercredi 18 janvier 2006

Campagne « La sécurité au travail dans les forêts privées »

« Ne vous en remettez pas à votre ange gardien »

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (suva), le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) et l'Économie forestière Suisse (EFS) lancent une campagne d'information pour sensibiliser les personnes sans formation forestière aux dangers potentiels liés aux travaux à la tronçonneuse ou aux travaux de récolte des bois.

Groupe cible

La campagne « Ne vous en remettez pas à votre ange gardien » s'adresse à toutes les personnes qui effectuent des travaux à la tronçonneuse ou des travaux de récolte des bois, mais qui n'ont pas bénéficié d'une formation forestière:

- les propriétaires de forêts privées (250 000 en Suisse) et les agriculteurs exploitant eux-mêmes leur forêt,
- les bûcherons occasionnels, c'est-à-dire les personnes qui travaillent en forêt durant leur temps libre ou pour y bénéficier d'un revenu accessoire, par exemple lors de travaux d'évacuation des bois ou de la préparation du bois de feu,
- les personnes qui utilisent la tronçonneuse à des fins industrielles, artisanales ou privées.

But

La campagne doit contribuer à améliorer la sécurité de personnes sans formation lors des travaux forestiers, à diminuer le nombre d'accidents et les souffrances qu'ils entraînent, ainsi qu'à faire baisser les coûts économiques induits par ces accidents. Voici en quoi consiste la démarche:

- sensibiliser les propriétaires de forêts privées, les agriculteurs et les bûcherons occasionnels sans formation aux dangers liés aux travaux à la tronçonneuse et aux travaux de récolte des bois,
- rendre ces personnes attentives aux informations et offres de cours publiées sur la nouvelle plateforme internet www.coursbucherons.ch,
- et les motiver à suivre un cours correspondant à leurs besoins.

Messages clés

- La plupart des victimes d'accidents mortels survenant lors des travaux forestiers sont des personnes sans formation forestière.
- Les causes principales d'accidents en forêt sont l'ignorance, l'inexpérience, la méconnaissance ou mauvaise évaluation des dangers, ainsi que l'utilisation de matériel inapproprié. Une formation adéquate est essentielle pour diminuer le risque d'accident.
- Ne vous en remettez pas à votre ange gardien: il est de la responsabilité de chacun de suivre un cours adéquat et de diminuer ainsi le risque d'accident pour soi-même et pour les autres.
- La plateforme internet www.coursbucherons.ch, de présentation conviviale, propose un grand choix d'informations et d'offres de cours.